**DECLARATION VERBALE DE MADAGASCAR**

**4ème CYCLE DE L’EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL – MAURITIUS**

**Mercredi 24 janvier 2024**

**9h à 12h30**

Merci Monsieur le Président,

Madagascar adresse un chaleureux bienvenu à la délégation de haut niveau de l’île sœur, Maurice ici présente pour ce 4ème cycle de son Examen périodique Universelle et félicite le Gouvernement mauricien pour les réalisations effectuées, notamment :

* la commutation de toutes les peines de mort prononcées en peines de servitude pénale à perpétuité, suite à la mise en œuvre de la loi abolissant la peine de mort,
* la promulgation de la loi sur les enfants et la création d’un nouveau tribunal pour enfants,
* la bonne gouvernance reconnue en matière d’organisation et de tenue des élections ;
* ainsi que les avancées en matière de représentativité des femmes dans les élections et dans les nominations au niveau de l’Administration locale.

Dans un esprit de cordiale fraternité, Madagascar oserait proposer au Gouvernement mauricien la recommandation suivante :

* ratifier la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et les membres de leurs familles ;

Madagascar souhaite un EPU plein de succès à Maurice.

Je vous remercie.